

Cadastre	Superficie réelle	Surface de plancher maximale	S. imperméabilisée max. hors piscines non couvertes	Emprise max. des constructions toutes piscines comprises
AH 1479p	483 m ²	140 m ²	190 m ²	230 m ²

LEGENDE REGLES D'URBANISME

Lot à bâtir et zone de construction		Entrée privative non close	
Zone de construction en limite, H < 4 m		Espace planté privatif	
Alignement obligatoire des constructions		Direction du faîtage principal	
Plantation de végétation basse ou arbustes		Plantation d'arbre de haute tige	
Mur bahut H=0.80 surmonté d'une grille ou d'un grillage rigide H=1 m.		Grillage rigide H=1.80 m	
Mur plein H=1.80 m à l'arrière des alvéoles techniques et des arbres d'entrées			

LEGENDE BORNAGE ET TOPOGRAPHIE

229.83	Altitude terrain naturel avant travaux, rattaché NGF	
° 228.95	Altitudes et pentes projetées de la voirie	<-2.7 %
	Alvéole technique regroupant les coffrets de branchements aux réseaux : eau potable, eaux usées et pluviales, électricité et télécommunications.	
9.80	Cote périmétrique projetée	Lampadaire éclairage commun

NOTA : PLAN PROVISOIRE AVANT BORNAGE ET TRAVAUX VRD
 • Les cotes et superficie ne seront définitives qu'après bornage.
 • Les références de Cadastre ne seront définitives qu'après la division.
 • Mentions altimétriques et pentes du projet données à titre indicatif.
 • Indications VRD susceptibles d'être modifiées pour raisons techniques.

ECHELLE 1 / 200

Dossier n° 10302

Octobre 2022



Cabinet COURBI

Société de Géomètres-Experts
N° d'inscription : 2013C200003



364 Avenue Charles de Gaulle - 84100 ORANGE
T 04 90 34 06 57 F 04 90 51 13 77
contact@cabinet-courbi.fr

